

Patrimoine d'Ardèche

Bulletin de la Société de Sauvegarde des Monuments Anciens de l'Ardèche

www.patrimoine-ardeche.com



Le château de La Vernade à Chassiers dont la toiture a fait l'objet de travaux de restauration aidés par la Sauvegarde

Chers amis,

Notre assemblée générale du 10 avril introduit ce bulletin. Elle se déroula dans une ambiance attentive et amicale, nonobstant les déficiences techniques de la salle louée. Suivit une visite originale de Tournon qui nous permit d'entrer dans un hôtel particulier rénové, agrémenté d'un beau jardin.

Actualité exceptionnelle, ce bulletin relate la tenue en Ardèche du congrès annuel et de l'assemblée générale 2019 de la Fédération des Moulins de France, avant de se clore sur l'évocation d'une restauration aidée par la Sauvegarde.

Sortant des frontières de l'Ardèche, je souhaite aborder ici un sujet qui me tient à cœur, la reconstruction de Notre-Dame de Paris, au risque de voir ma pensée caricaturée par le format contraint de l'éditorial.

C'est avec stupeur et sidération que nous avons découvert, le 15 avril, les images du dantesque brasier qui dévorait cette cathédrale et avec une infinie tristesse que nous avons assisté à la chute de la flèche et à l'effondrement de la voûte, en dépit des efforts héroïques des pompiers, dans un combat visiblement inégal. Ces images ont aussitôt suscité une émotion mondiale et un élan de solidarité qui s'est traduit en paroles fortes, parfois inattendues, et concrétisé en généreuses donations, à la mesure du rayonnement universel du monument.

Le temps est venu de la réflexion qui doit précéder l'action. Cet édifice, qu'était-il au juste ? Un lieu de culte, bien sûr, un témoignage glorieux des bâtisseurs de cathédrales, la mémoire des grandes heures de notre histoire, la maison

commune où nous venions célébrer nos joies et nous blottir aux heures du chagrin.

Pour réparer cette maison commune, souvenons-nous qu'elle est le fruit de la fatigue et de l'intelligence d'hommes qui y ont œuvré pendant 850 ans. La précipitation ne peut permettre une bonne reconstruction ; la hâte est un piège.

Souvenons-nous aussi que les bâtisseurs de cathédrales sont restés anonymes. Par le soin apporté à leur travail ils ne visaient pas une gloire personnelle et leurs architectes n'étaient pas des « starchitectes » narcissiques. Le défi est redoutable et exaltant.

Une image frappante m'a réconforté : après l'incendie, une croix de bois doré, intacte au-delà des décombres obstruant la nef, brillait au fond du chœur comme une lueur d'espérance. Cette croix, installée à la fin du XX^e siècle, disait aussi qu'une cathédrale est un chantier vivant et qu'une création moderne peut y trouver sa place.

Le président
Pierre COURT

Sommaire

- p. 2 - Compte rendu de l'Assemblée générale
- p. 6 - Présentation de la Sauvegarde
- p. 7 - Sur les traces des anciens hôtels particuliers de Tournon-sur-Rhône
- p. 10 - La fédération des moulins de France choisit l'Ardèche pour son congrès et son assemblée générale 2019
- p. 12 - Prochain rendez-vous
 - Restauration aidée par la Sauvegarde: château de La Vernade, mairie de Chassiers

Assemblée générale annuelle

Saint-Jean-de-Muzols - 10 avril 2019

Par un matin de printemps ensoleillé, nous nous retrouvons dans la vaste salle des fêtes de Saint-Jean-de-Muzols, louée pour notre assemblée générale et le déjeuner qui suivra.

Dominique de Brion et Annick Fambon nous ont préparé le traditionnel et très bienvenu café d'accueil, accompagné de douces viennoiseries. Comme elles, d'autres adhérents sont venus en avance : Christine Hotoléan pour enregistrer les arrivées, Nathalie Viet-Depaule pour installer la table de presse, d'autres encore pour mettre en place chaises, tables et matériel sono et vidéo. Ce dernier point nous réserve

d'ailleurs de graves déconvenues ; le technicien de la mairie ne parvient pas à faire fonctionner un matériel visiblement défectueux. Il faudra toute l'expertise de Bernard Leborne pour avoir son et image, mais le son est médiocre et les images projetées sur l'écran sont très gravement dénaturées par une dominante jaunâtre de mauvais aloi.

Faisant fi de cette calamité inattendue, chacun prend place et le président ouvre la séance en remerciant l'assistance, près de soixante-dix personnes, et en présentant les excuses reçues des invités absents. Soulignant l'importance des liens de solidarité et d'amitié qui unissent les membres de la Sauvegarde, il invite chacun à avoir une pensée pour ceux que la maladie empêche d'être parmi nous et exprime la cordiale compassion de notre association à ceux qui ont été frappés par de dures épreuves, voire des deuils, au cours de l'année écoulée.

C'est l'occasion de nous rapprocher de notre jumelle, la Société de Sauvegarde des Monuments anciens de la Drôme, endeuillée en août 2018 par le décès de Pierre Valette, son président de 2003 à 2013, à l'origine des relations étroites nouées avec notre association, que son successeur, Christian Duforets, a le souci constant de développer et d'approfondir. La présence de Christian parmi nous aujourd'hui, malgré des circonstances difficiles, est un témoignage apprécié de son amitié.

Vient maintenant le moment de présenter le bilan de l'année écoulée et de nous projeter dans l'année 2019.

1 – RAPPORT MORAL

Aide à la restauration

C'est le premier objectif de la Sauvegarde, particulièrement l'aide à la restauration du patrimoine non protégé, appelé par certains « patrimoine orphelin ». Cette aide revêt deux formes :

- Des subventions provenant de nos fonds propres, qui

figurent dans le rapport financier.

- Des subventions sur fonds publics départementaux, accordées suivant deux dispositifs successifs :

- Avant 2017, elles provenaient du budget de la Direction de la Culture.

- Depuis 2017, elles sont alimentées par la redevance de la « grotte Chauvet 2 » et régies par le dispositif FIPA : après sélection des demandes adressées au Département, les porteurs des projets sélectionnés doivent lancer une souscription publique qui conditionnera la subvention départementale.



La Sauvegarde intervient pour détecter les besoins de restauration et en apprécier l'urgence et l'intérêt. Elle conseille les propriétaires concernés et les aide à monter leur dossier. Enfin, elle est membre du comité technique qui sélectionne les dossiers reçus par le Département.

Rôle de conseil et d'expert

C'est un rôle qui a pris de l'ampleur avec le temps et que la Sauvegarde exerce auprès des *porteurs de projets*, ainsi que de diverses entités, notamment :

- le Conseil départemental ;

- la Commission départementale Nature, Paysage et Sites (CDNPS), dans les comités « paysages et sites » et « publicité » ;

- le PNR des Monts d'Ardèche, avec la co-présidence de la « Commission Patrimoine industriel d'Ardèche » (CPI07) et le suivi d'une thèse universitaire sur la reconversion du patrimoine industriel ;

- la Fondation du Crédit Agricole, dont elle est membre du jury du comité Ardèche ;

- l'Association Liger, au sein du CA et du comité technique pour l'aménagement muséographique de la ferme monastique de Clastre.

Relations avec d'autres associations

En plus des entités citées ci-dessus, il convient de mentionner : L'Amicale des Ardéchois à Paris, la Société de Sauvegarde des Monuments anciens de la Drôme, Mémoire d'Ardèche et Temps présent, Maisons paysannes de France/Maisons paysannes d'Ardèche, Vieilles Maisons françaises, la Demeure historique, Société géologique de l'Ardèche, Centre international Construction et Patrimoine, Patrimoine aurhalpin, Fondation du Patrimoine, Paysages Patrimoine et Environnement de Saint-Remèze, Sauvons le petit Patrimoine de Vogüé, Arts et Mémoires de Coux, Amis de Joviac, Association albenassienne des Amis du Patrimoine, Route des églises romanes du bassin de l'Ardèche...

Outils de communication

Le bulletin trimestriel « Patrimoine d'Ardèche », tiré à 500 exemplaires papier et diffusé par Internet auprès du public scolaire. Le n° 50, qui vient de paraître, illustre notre volonté de diversification des sujets traités en faisant place à des rubriques nouvelles ou trop rarement abordées : métiers du patrimoine, exemples de restaurations aidées, écho des associations avec lesquelles nous avons des liens.

Le site Internet www.patrimoine-ardeche.com, qui reçoit 150 à 450 visites par jour, suivant les méthodes de comptage, et nous amène d'assez nombreuses demandes de renseignements.

Si un peu plus de la moitié des visiteurs utilise encore l'ordinateur, un nombre de plus en plus important passe par le téléphone ou la tablette, ce qui montre l'intérêt de la refonte de notre site qui le rend mieux adapté aux petits écrans.

2 – RAPPORT D'ACTIVITÉS

Réunions

Une soixantaine de réunions importantes : quatre pour le CA, huit pour le Comité de Communication, dix pour la Commission Patrimoine industriel d'Ardèche et une quarantaine d'autres rencontres, assemblées générales, réunions départementales, PNR des Monts d'Ardèche, CAUE, associations diverses...

Aides sur fonds propres

- *Ferme de Clastre, Sainte-Eulalie* : 2 000 €. Renouvellement du soutien annuel, pour le gros effort de restauration et d'entretien du bâtiment et les études du projet de muséographie.
- *Cheminée « sarrasine » du moulin de Campustelle, Genestelle* : 2 000 €. Participation à la restauration de cette cheminée médiévale, réputée la seule complète des 14 cheminées « sarrasines » répertoriées en Ardèche, d'après Michel Rouvière.
- *Autel en bois peint du XVIII^e siècle de l'église de Veyrines* : 1 500 €. Inauguré le 5.10.2018.
- *Moulin de Vogüé* : 1 000 €. Sécurisation et consolidation des vestiges d'un moulin du XV^e siècle, victime de la crue historique de 1890. Travaux exécutés par la très dynamique association locale.
- *Toiture de la tour du château de la Vernade, Chassiers* : 3 000 €. Intervention en urgence, début septembre, suite à l'effondrement de la charpente et de la toiture. Versement effectué début janvier 2019.

Projets aidés sur fonds publics

Aide suivant le dispositif antérieur au FIPA :

- *Église de Beaumont*. Après plusieurs campagnes de travaux concernant la réfection du toit de lauzes et le rejointoiement de la façade devenue poreuse, la dernière tranche a concerné des travaux intérieurs : réparation de piliers de pierre et réfection d'enduits et de peintures. Le Département a versé 7 500 €, la Fondation du Crédit Agricole 2 500 € et l'Art français 1 000 €. Travaux terminés, l'inauguration a eu lieu le 28 juillet.

Aide suivant le dispositif FIPA :

- *Château de Rochebonne, Saint-Martin-de-Valamas*, dans un site inscrit. La neuvième campagne doit restaurer la voûte d'une ancienne cave et relever d'un mètre des murs écroulés, pour sécuriser la circulation des visiteurs et rendre les vestiges plus lisibles.

Financement: souscription 7 000 €, subvention départementale 8 000 €. Après la mise en place du chantier, le 19 novembre, grâce à 23 rotations d'hélicoptère, la DRAC a fait arrêter le chantier, suite à une dénonciation mensongère, laissant matériel et chaux Saint-Astier en péril. Après force réunions et discussions,

les travaux doivent démarrer après Pâques !

- *Chapelle Saint-Joseph, Saint-Martin-de-Valamas*.

La première campagne de travaux est terminée : rejointoiement de la façade, réfection des vitraux, remplacement du vieux plancher par une dalle.

Financement : souscription 3 500 €, subvention départementale 3 000 €.

- *Église de Saint-Clément*. La première campagne de travaux est terminée: réparation du toit de lauzes, réfection de la zinguerie, remplacement d'un battant de cloche (ce dernier hors subvention FIPA).

Financement : souscription 7 000 €, subvention départementale 6 000 €.

En projet : réfection d'enduits intérieurs et nettoyage de quatre statues détériorées par l'humidité. Souhait d'un sondage archéologique sous le sol de l'église.

- *Cheminée du moulin de Campustelle, Genestelle*. Il s'agit de restaurer la cheminée « sarrasine », haute de 4,35 m (cf. plus haut). Après des difficultés de compréhension entre le Département et le propriétaire, l'accord finalement trouvé va permettre de commencer les travaux en avril 2019.

Financement : souscription 7 200 € nets, subvention départementale 2 400 €



À la tribune, de gauche à droite, Alain Fambon, Gonzague de La Tourrette, Pierre Court et Christine Hotoléan

- *Chapelle de Vidalon, Davézieux*. Le projet initial de restauration de l'orgue (classé au titre d'objet) a été reporté à cause de la nécessité de refaire d'abord une partie de la toiture et la zinguerie. Coût d'environ 100 000 €. Les travaux sont prévus pour 2019.

Dossiers suivis hors FIPA et sans participation financière de la Sauvegarde

- *Prieuré Saint-Pierre de Rompon, Le Pouzin* : ce prieuré clunisien, inscrit au titre des Monuments historiques en 1927, est la propriété de Lafarge Granulats qui exploite la carrière voisine. L'objectif de l'association APCSPRLP : sauver de la ruine et mettre en valeur les vestiges de l'église et les bâtiments annexes. Une convention a été signée avec Lafarge qui verse une contribution annuelle indexée sur les ventes de la carrière (3 500 € en 2018).

Après de longues procédures, la DRAC a accordé en 2018 une autorisation de travaux et une subvention de 5 000 € pour entretien et consolidation du transept sud de l'église. Les travaux doivent commencer en avril 2019.



- *Église Saint-Pierre, Joyeuse* : inscrite au titre des Monuments historiques en 1988. Il s'agit d'une succession de travaux intérieurs concernant les chapelles latérales : réfection des enduits, restauration d'un confessionnal...

- *Église de Saint-Jean-de-Pourcharesses* : il s'agit de remédier aux dégâts causés aux enduits et peintures par des infiltrations d'eau à partir de la toiture et du mur nord. Après des années de discussions, il a été décidé de faire d'abord une étude du bâti. Le coût initial de 19 000 € a bénéficié d'un rabais de 10 %, d'une subvention de la DRAC de 40 % et d'une aide de 3 000 € de la part de l'association des Amis de l'église dont la présidente tire le projet avec une inlassable détermination. Les travaux sont prévus pour 2019.

Interventions et réalisations diverses : quelques exemples

- *Église de Thorrenc* : ayant reconnu cet édifice en novembre 2017, la Sauvegarde a suscité, en accord avec le maire, une visite de Frédéric Sauvage, Conservateur des Antiquités et Objets d'Art,

accompagné de Christian Caillet, en vue de préconiser des mesures de protection du bâtiment et de certains objets qui s'y trouvent.

- À l'invitation de Jean Roquebrun, la Sauvegarde a tenu un stand au *Salon des Patrimoines de Tain* le 20 janvier.

- Nous avons conseillé *la municipalité des Ollières* pour la restauration de la grande cheminée de l'ancienne usine Fougeirol.

- Nous participons à la rédaction du guide « *Le Vivarais Méridional-Ardèche. Architecture, patrimoine, paysage* », réalisé par le Pays d'Art et d'Histoire. Marie-Solange Serre a rédigé dans ce cadre une présentation de la Viarhona et du patrimoine roman, inclus dans la partie « Histoire et Itinéraires ».

- Au sein de la Commission Patrimoine industriel d'Ardèche (CPI07), nous avons édité une brochure *généreusement illustrée*, présentant *dix-neuf ensembles industriels remarquables* du département, destinée à accompagner une exposition itinérante sur ce sujet.

Brochure vendue au prix symbolique de 5 €.

Sorties

Nous avons constaté avec plaisir le succès des diverses sorties de l'année en termes de participation et de satisfaction.

- 14 avril : visite du vieux Ruoms, sous la conduite de Nicolas Clément, archéologue.

- 24 mai : parcours de Saint-André-Lachamp : église romane, moulin de Gournier (XV^e siècle), atelier d'un facteur de flûtes passionnant, vestiges d'une usine de traitement de minerai de zinc.

- 7 juillet : visite, au pays de Vernoux, du prieuré Saint-Félix, du château de Vaussèche et du vieux village de Châteauneuf-de-Vernoux.

- 2 août : visite détaillée du château de Banne, avec l'association Amicale des Ardéchois à Paris.

- 20 septembre : village de caractère de Sagnes-et-Goudoulet, chaumière de Pra Plot (inscrite au titre des Monuments historiques en 1985), hort de Clastre, ferme Philip (inscrite au titre des Monuments Historiques en avril 2018).

Le rapport moral et le rapport d'activités sont approuvés à l'unanimité.

3 – RAPPORT FINANCIER ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR DES COMPTES

Notre association vit de notre enthousiasme et de nos convictions... mais aussi de nos cotisations.

Rapport financier

présenté par Christine Hotoléan, trésorière.

Crédit

Cotisations	10 062,00
Subvention départementale	3 000,00
Subventions communales (3)	349,00
Sorties	1 973,00
Vente DVD, ouvrages	238,00
Intérêts bancaires	342,72
Abandon de la valorisation du bénévolat	27 587,00

Total : 43 551,72 €

Débit

Impression de 4 bulletins trimestriels	1 461,90
Frais postaux	2 272,69
Subventions versées sur fonds propres	6 500,00
Fournitures de bureau	811,65
Sorties	1 944,00
Cotisations et divers	700,68
Assurance	170,98
Valorisation du bénévolat	27 587,00

Total : 41 448,90 €

Rapport du vérificateur des comptes (extraits)

« Il m'a été présenté, pour la période allant du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, les registres comptables, les factures, les relevés bancaires du Crédit Agricole, aucune espèce n'étant en caisse.

J'ai pu, au vu de ces documents, vérifier par pointage les différentes dépenses, les recettes, constater la parfaite régularité des opérations et m'assurer de la concordance des comptes, faisant apparaître un solde créditeur de 2 102,82 euros pour cet exercice et un avoir de 44 888,01 euros au 31.12.2018.

[...] J'ai pu constater que la comptabilité est tenue avec beaucoup de rigueur, les comptes sont clairs et précis. Je vous engage donc à donner quitus à la trésorière pour sa gestion »

Gonzague de LA TOURRETTE

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

4 – ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le CA est élu pour trois ans et ses membres sont rééligibles. La dernière élection a eu lieu le 2 avril 2016 au Cheylard. Jocelyne Fournet-Fayard ne brigue pas un nouveau mandat. Bernard Salques, coopté par le CA, sollicite le vote des adhérents.

La liste des candidats est donc la suivante :

Paul Bousquet, Jean Bouvier, Dominique de Brion, Christian Caillet, Pierre Court, Jean-François Cuttier, Albert Duclaux, Philippe Duclaux, Dominique Dupraz,

Joëlle Dupraz, Alain Fambon, Christine Hotoléan, Gérard Ladreit de Lacharrière, Bernard Leborne, Bernard Nougier, Jean-Paul Ribeyre, Bernard Salques (coopté), Colette Véron, Nathalie Viet-Depaule.

Le président remercie, au nom de la Sauvegarde, les membres sortants pour leur engagement bénévole au service de notre association, chacun avec ses disponibilités et ses compétences, et leur exprime la sincère reconnaissance de l'association.

Après un vote bloqué à main levée, souhaité par l'assemblée, ***la liste complète est élue à l'unanimité.***

6 – PROJETS POUR 2019

Préservation et restauration du patrimoine

La Sauvegarde poursuivra avec détermination son action dans ce domaine

- avec ses fonds propres, dont les adhérents sont de loin les principaux pourvoyeurs,
- en collaboration avec le Département, notamment dans le cadre du FIPA et de la CDNPS,
- en collaboration avec les associations amies énumérées auparavant,
- en restant à l'écoute de ce qui se fait ailleurs, y compris hors du département et de la région : expériences, méthodes de travail...

Les actions et accompagnements engagés seront poursuivis, notamment :

- à *Clastre*, aux côtés de Liger,
- au *château de Rochebonne*, pour l'exécution de la neuvième campagne qui va redémarrer, après une interruption intempestive et injustifiée,
- à *l'église de Saint-Jean-de-Pourcharesse*, où les efforts obstinés de plusieurs années aboutissent enfin à l'ouverture du chantier,
- à *Saint-Montan*, où nous suivons avec intérêt les actions de la nouvelle association San Samonta que nous aidons pour la réhabilitation d'une fontaine,
- à *Genestelle*, où le propriétaire et l'entreprise ont fixé la date de démarrage de la restauration de la cheminée « sarrasine » du moulin de Campustelle,
- à *Davézieux*, où la municipalité a décidé de lancer en 2019 la réfection du toit de la chapelle Vidalon,
- au *prieuré Saint-Pierre de Rompon*, où la DRAC a enfin donné le feu vert pour lancer les travaux d'entretien et sécurisation des vestiges de l'église.

Par ailleurs, plusieurs sollicitations nouvelles nous sont parvenues, dont un certain nombre devrait donner lieu à des réalisations concrètes, notamment :

- la restauration de la *maison Cuoq-Sanial à l'Herm, Saint-Clément*, ancienne maison bourgeoise du XVIII^e siècle ;
- la mise en valeur du *village de Sablières*, avec restauration d'un lavoir, de fontaines, de murs en pierre sèche, de l'église ;
- la restauration de *l'église de Saint-Jean-Chambre* ;
- la restauration d'un *ancien couvent à Vesseaux* ;

- la *réhabilitation d'une ancienne péniche* (1925), en vue de son installation près du musée des marinières de Serrières ;
 - de grosses réparations à effectuer sur *la toiture de la basilique de Lalouvesc*, bâtiment non protégé au titre des Monuments historiques, œuvre de Bossan, l'architecte de Fourvière ;
 - le remplacement d'*anciennes croix à Laval-d'Aurelle*, à l'initiative d'un ancien maire de cette ancienne commune, ayant récemment fusionné avec Saint-Laurent-les-Bains. Ces croix de bois jalonnaient le « chemin des morts », itinéraire suivi aujourd'hui par le GR du tour de la Montagne ardéchoise.
 - Projet actuellement en sommeil, la préservation de la *croix de Peyre*, ancienne croix de pierre, historiée sur les deux faces, fragilisée et à la merci des véhicules, sur un terre-plein à côté de l'auberge de Peyre.
- D'autres sujets apparaîtront en cours d'année.*

Sorties

- 14 mars : découverte de Largentière, visite de la très pittoresque vieille ville, l'église, un ancien moulinage et un aperçu du château et du tribunal, organisée par Jean-François Cuttier.
- 10 avril : les hôtels particuliers de Tournon ; visite guidée par Jean Roquebrun.
- 5 juin : Saint-André-en-Vivarais : châteaux de Montivert et de la Baume, maison de la béate, rencontre d'une spécialiste des plantes sauvages, Monique Lempereur.
- Mi-juillet : visite de Labeaume sous la conduite de Marie-Hélène Balazuc ou bien les canaux de Valence.
- Sortie(s) d'automne à définir.

Actions pour la valorisation du patrimoine

Après l'opération « Ensembles industriels remarquables en Ardèche » (panneaux d'exposition et brochure d'accompagnement), la Commission Patrimoine industriel d'Ardèche (CPI07) lance deux projets : le recensement systématique des sites industriels et miniers du département et la création d'un support audiovisuel sur le patrimoine industriel ardéchois.

La CPI07 accompagne également la thèse universitaire de Flore Vigné sur la reconversion du patrimoine industriel. Les contacts sont maintenus avec le CAUE, en vue de participer à l'attribution du label « village de caractère ». La Sauvegarde suit les actions de valorisation de divers patrimoines : architecture traditionnelle, métiers du patrimoine, moulins et moulinages, biodiversité et patrimoines naturels...

Au travers de toutes ses réflexions et actions, la Sauvegarde a le souci permanent de sensibiliser la population ardéchoise à l'intérêt de son patrimoine et de créer des liens autour de projets patrimoniaux.

À l'issue de l'assemblée générale, Jean Roquebrun nous présente le circuit inédit de visite à Tournon qu'il conduira, après le déjeuner, à la découverte des « anciens hôtels particuliers ou de ce qu'il en reste ».

Jean Roquebrun est, entre autres fonctions, président de *Tain Terre et Culture*, membre du conseil d'administration de la *Revue drômoise d'archéologie et histoire*, membre des *Amis du musée de Tournon*...

*Le président
Pierre COURT*

La Société de Sauvegarde des Monuments anciens de l'Ardèche (reconnue d'utilité publique)

Sa mission : Rechercher, faire connaître, contribuer à sauvegarder les monuments et objets d'art du département de l'Ardèche.

L'aide à des opérations de restauration est sa priorité : conseils et participation aux financements avec le concours du Conseil départemental ou sur fonds propres suivant les cas.

Les sorties qu'elle organise à travers l'ensemble du territoire associent élus, historiens, archéologues, associations et autres amoureux du patrimoine.

Sa revue : « Patrimoine d'Ardèche » et son site Internet www.patrimoine-ardeche.com sont des outils précieux pour valoriser le patrimoine ardéchois.

Ses interlocuteurs : mairies, direction de la Culture du Conseil départemental, DRAC, UDAP, PNR des Monts d'Ardèche, associations, et toute personne intéressée par le patrimoine bâti ou naturel.

Pour la joindre : 18 place Louis Rioufol 07240 Vernoux-en-Vivarais - Courriel : contact@patrimoine-ardeche.com
Tél. 04 75 04 62 76 (ligne du président Pierre Court)

Pour adhérer : Envoyer à l'association (adresse ci-dessus) :

- vos nom, prénom, adresse complète à laquelle doit être envoyé le bulletin
- adresse de courriel et n° de téléphone
- un chèque du montant de la cotisation : 25€ pour une personne seule, 30€ pour un couple ou une collectivité.

Sur les traces des anciens hôtels particuliers de Tournon-sur-Rhône

Le 10 avril 2019 à l'occasion de l'assemblée générale

Pour son assemblée générale, la Société de Sauvegarde des Monuments anciens de l'Ardèche avait choisi la petite cité de Saint-Jean-de-Muzols, suivie d'une visite inédite de ce qu'il reste des anciens hôtels particuliers de Tournon-sur-Rhône.

À la fin du ^{xv}^e siècle, Tournon fut une ville assez active, bénéficiant du trafic rhodanien, dont l'importance s'accrut grâce aux foires de Lyon et Genève. Son trafic se bornait à des foires annuelles qui se tenaient dans le centre-ville. Au ^{xvi}^e siècle, malgré les troubles de guerre et de religion, Tournon devint la ville la plus importante du Vivarais avec le rôle particulier de la famille de Tournon et la fondation en 1536 du Collège. Imprimeurs et artistes donnèrent à la ville un rayonnement intellectuel et scientifique majeur¹.

Jusqu'au ^{xviii}^e siècle, la ville était traversée uniquement par la voie royale, dite Grande rue, seule artère de communication de la rive droite du Rhône. Elle sillonnait, après l'église Saint-Julien, à travers des maisons du Moyen-Âge sur trois niveaux avec escaliers à vis, portes en accolade et arcades. L'aristocratie et les riches familles y firent construire des maisons nobles avec portes défensives et tours, vitrine de leur prospérité. Au siècle des Lumières, les maisons furent souvent transformées en hôtels particuliers. Beaucoup disparurent, mais ceux qui restent témoignent de la richesse de la ville.

Hôtel de Vanosc

L'ancienne voie royale de Paris à Beaucaire arrivait par l'actuelle rue du Doux et passait devant l'hôtel de Vanosc. Celui-ci appartenait au sieur Pichon, qui fit fortune comme commissaire des

guerres. Il fit construire le château de la Pichonnière, au sud de la ville, où habita la famille Fesser dont une descendante fut l'égérie du célèbre peintre Jongkind. En face, se trouve l'important hôtel de La Tourrette.

Hôtel de la Tourrette

La Sauvegarde avait visité en 1970 ce bel ensemble, composé de trois maisons construites successivement formant un grand quadrilatère. La plus ancienne se trouve au nord, délimitée par une tour ronde, côté Rhône, qui fut

la résidence de la famille de Luc. Son ancêtre, Thomas Arnier, avait commandé les fresques de la chapelle du Sépulcre dans l'église Saint-Julien, où on peut voir la représentation du donateur agenouillé. Antoinette de Luc épousa en 1632 Just-Henri de Ginestoux de La Tourrette. La chapelle resta propriété de cette famille jusqu'à la Révolution française.

La façade fut construite au ^{xviii}^e siècle sur une partie de l'ancien cimetière, quand celui-ci fut installé hors les murs. On voit dans la cour intérieure la tourelle d'angle dotée d'un escalier à vis qui desservait les appartements richement décorés du premier étage et des petits appartements au second étage, avec ses plafonds peints. L'immeuble fut cédé en 1950 par le marquis de La Tourrette à la ville de Tournon.

L'hôtel de Fay de Solignac

À l'angle de l'entrée de la Grande rue, l'hôtel de Fay de Solignac avec sa tourelle constituait le poste de garde de la porte Saint-Julien ; on peut encore voir les traces de la voûte qui le reliait par une arcade à l'auberge du Lion d'Or, démolie quand la place Sevin fut agrandie au ^{xix}^e siècle. Il avait appartenu aux Condamine dont une rue porte le nom.

Hôtel de la Villéon

Aujourd'hui, cet hôtel de charme étoilé était l'ancienne maison des Boutaud de la Villéon, puis de Gabriel Faure. Nous sommes accueillis par Madame Valérie Antomarchi, directrice passionnée de la maison. Elle nous en a commenté l'histoire et fait admirer les jardins suspendus. La maison appartient à

Madame de Lavilléon née de Brizon, qui maria sa fille au vicomte Hippolyte Boutaud dont le fils prit le nom de Boutaud de la Villéon et se maria avec la fille du comte de Peyronnet, ministre de Charles X – ils habitèrent le château de Châteaouble dans la Drôme.

Nous passons devant l'ancienne cure qui donna le nom de « rue du Curé » avant la Révolution, puis devant la maison de Mademoiselle de Framond, qui abritait des œuvres d'art de grande rareté.



Église Saint-Julien, aquarelle de Roger-Paul Millot, 1979 (collection de l'auteur)

1 - Cf. *Patrimoine d'Ardèche*, n°28, 2013

Maison du Solier

Monsieur du Solier était aussi propriétaire du château appelé Castelet, à la sortie du pont du Doux sur la route de Saint-Félicien, qui donne son caractère au camping du même nom. Ce castelet fut édifié lors de la construction du grand pont qui enjambe le Doux.

Hôtel de Monteynard

En remontant la rue, à l'angle droit, se trouve l'hôtel particulier de Madame Anne de Monteynard, dernière abbesse de l'abbaye cistercienne royale de Vernaison du diocèse de Valence. En 1791, elle dirigeait ce couvent, siège actuel du palais de justice de Valence. Fille de Marius de Monteynard, seigneur de la Pierre, baron de Montfrin, elle était la tante de la marquise de La Tourrette, née de Tencin. Son frère Louis-François fut ministre de la guerre. À Tournon, vivait sa nièce Louise de Monteynard, épouse de Marie-Antoine de la Rivoire, marquis de La Tourrette. La maison fut démolie et reconstruite au XIX^e siècle pour élargir la rue.

La maison Sevin

En descendant la Grande rue, nous arrivons à la maison qui appartenait aux Sevin. Les Sevin furent une dynastie de peintres, dont le plus célèbre fut Pierre-Paul (1650-1710), peintre du roi Louis XIV, des Médicis, de Marie Mancini, nièce du cardinal Mazarin. Il eut du succès dans le style « pompes funèbres » ; on lui doit des cartons pour les funérailles d'Anne d'Autriche, reine de France, et de Gaston de Foix. La maison appartient ensuite à la famille de Lavalette de Saint-Félicien. On peut encore voir, en levant les yeux, ce qui fut une petite chapelle, qui donna son nom à la ruelle.

L'hôtel de Saint-Priest

Une des plus imposantes maisons de la Grande rue, cet hôtel fut dévolu par succession à Charles de Saint-Priest de la Fouillouse, seigneur de Vernoux et de Châteauneuf-de-Vernoux ; une chapelle existait au-dessus de la cour, elle disparut dans des travaux.

À proximité, dans l'impasse du Cheval Blanc, habitait Louis-Octave David, un des « chauffeurs de la Drôme », condamné à mort et décapité à Valence en 1909.

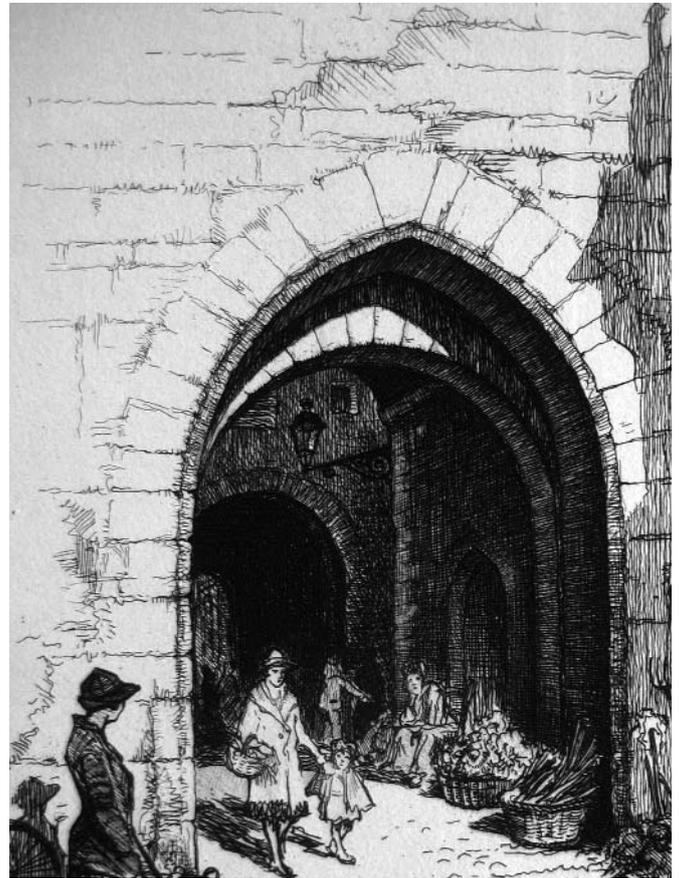
Maison du baron de Monteil

Le baron de Monteil était propriétaire du joli château de Corsas, sur la commune de Saint-Victor. Il avait épousé Charlotte de La Tourrette et habitait cette maison, rénover au début du XIX^e siècle. La propriété était entrée dans le patrimoine de la famille de La Tourrette par héritage. La maison fut occupée par Maître Louis Vernet, avocat, érudit, collectionneur, héritier des livres du docteur Bonnard. Il fit don à la médiathèque de Tournon de sa bibliothèque d'environ 800 ouvrages, dont 238 concernant le Vivarais. Sa petite-fille, Madame Dubernet de Bosc, présente, a pu voir le legs de son grand-père dans le fonds que lui a présenté Madame Édith Boudard,

conservatrice de la médiathèque.

Maison Deville

Le groupe s'est ensuite rendu en dehors des murs de la ville, franchissant la porte de Mauves, sur l'invitation de M^{me} Dominique Buis ; il put ainsi visiter l'une des plus belles maisons de la ville que les Tournonais appellent la maison du docteur Buis, son beau-père. C'était l'ancien couvent des Capucins, vendu comme bien national à la Révolution, que Gabriel Deville, juge de paix, fit rénover par Tony Garnier au XIX^e siècle pour le transformer en



Gravure de Maurice Robert (collection de l'auteur)

hôtel particulier avec jardin et terrasse à balustrades.

En regagnant le centre-ville, nous sommes passés devant le local d'Albéric Guironnet, chocolatier, fondateur de la chocolaterie Valrhona, pour arriver à l'hôtel de La Roque.

L'hôtel de La Roque

Les La Roque donnèrent deux sous-préfets à Tournon, Jacques-Joseph de 1813 à 1815 et son fils Gabriel de 1828 à 1830. La société de Sauvegarde avait visité le château des Prés à Éclassan, encore propriété de la famille, il y a quelques années. La maison fut entièrement remaniée et abrita l'ancienne Chambre de métiers de l'Ardèche. On remarque la façade classique, bien proportionnée, de belle allure.

À l'angle de la rue de l'Île et de la rue Gabriel Faure, se trouvait la maison du Marquis de Satillieu. Elle était habitée en 1790 par la marquise de Satillieu, née La Tourrette.

La maison Mallarmé

On ne peut passer devant une maison de modeste allure sans rappeler le nom de son célèbre occupant, Stéphane Mallarmé qui fut nommé au Collège de Tournon le 3 novembre 1863, comme professeur d'anglais. Il avait vingt et un ans. Il habita l'immeuble qui appartenait à Jeanne de Farconnet, religieuse à Versailles, de 1863 à 1865, avant de changer d'adresse pour une maison avec vue sur le Rhône au pied du château.

L'hôtel de Farconnet

Construit par M. Coste, bourgeois de la ville, son monogramme est bien visible sur le fer forgé du premier étage. Il maria sa fille Marie-Magdelaine à Jean-Baptiste de Farconnet, commissaire principal des guerres dont certains de ses enfants furent abbés. Grâce à leur générosité, une place porte leur nom. Sa fille épousa en secondes noces le général Rossi, compatriote et ami de Bonaparte. Le futur empereur serait venu dans cette maison voir son vieil ami. Le parquet garderait encore la mémoire de ses pas de danse. Le dernier descendant est mort sans postérité, il était moine chartreux. Les Seignobos, de Lamastre, dont l'un fut député et ami de Mallarmé, habitèrent cette maison.

La maison de M. Portail du Vigan a été détruite pour créer la rue Gabriel Faure.

L'hôtel de Dienne

Le comte Ferdinand de Dienne en avait hérité par son alliance avec la famille de Clavières qui la tenait de M. de Suzeux. Au début du XIX^e siècle, M^{me} Robert de Lemp transmit cette demeure à son frère, le capitaine de Dienne. Ce dernier battait la mer pour le compte de Louis XVI. Dans les années 1800, il s'installe en Ardèche. La maison fut détruite pour abriter l'ancienne poste inaugurée en 1925.

Hôtel Rampon

Le souvenir du général Rampon est fort dans les mémoires des Tournonais. Deux statues ornaient la ville ; celle du général sur son cheval trône encore à l'entrée de Tournon par le pont routier qui enjambe le Rhône.

Hôtel Botu de Verchères

En face du couvent des Cordeliers se trouvait l'ancienne sous-préfecture. Le dernier sous-préfet fut le marquis de Langle-Beaumanoir qui inaugura la sous-préfecture actuelle. La maison, dont on peut voir les anciennes portes Louis XV, appartenait aux Botu, famille originaire de Crémieu, connue depuis 1418. Joseph-Melchior Botu (1752-1833) épousa Cécile de Farconnet, née le 21 février 1765. Il succéda le 22 octobre 1802 à Louis Boutaud comme maire de Tournon jusqu'au 10 juillet 1805 ; Joseph de Bay lui succéda.



L'hôtel de Vitrolles au bord du Rhône, eau-forte de Maurice Robert reproduite dans De Lyon à Pont-Saint-Esprit, Paris, Arthaud, 1929

Hôtel de Vitrolles

Nous arrivons à l'hôtel de Vitrolles au bord du Rhône, où il y avait un jardin clos, un puits profond et une écurie. Il appartenait à la famille de Bozas. M^{me} de Bozas, née de Pina, était aussi propriétaire d'une auberge et d'écuries qui furent démolies pour laisser passer la route. Elle n'eut qu'un seul fils, assassiné en 1798 en Sicile. Sans descendance, elle légua ses biens à son neveu le baron Guillaume de Vitrolles, ministre du roi Louis XVIII. Dans cette maison, séjourna Amélie de Vitrolles morte en « odeur de sainteté ». Depuis, ce bâtiment ou ce qu'il en reste est appelé l'hôtel de Vitrolles. Nous nous séparons devant la belle porte à double battant qui mériterait d'être restaurée. Cette ancienne demeure est transformée en boîte de nuit : symbole des nouvelles générations ?

Jean ROQUEBRUN

La Fédération des Moulins de France choisit l'Ardèche pour son congrès et son assemblée générale 2019

Événement exceptionnel, la FDMF a cette année tenu en Ardèche ces deux manifestations annuelles tournantes. Tout naturellement, c'est à Colette Véron, ardéchoise, vice-présidente de la Fédération et spécialiste reconnue des moulins, qu'est échu la lourde charge de bâtir le programme de ces journées et de conduire les visites quotidiennes sur le terrain, aidée en cela par Bernard Cros, secrétaire de l'association Drôme-Ardèche en faveur des moulins. Journées denses et exigeantes, comme en témoigne le compte rendu ci-dessous, mais journées dont la remarquable richesse a comblé et même enthousiasmé les très nombreux participants.

La Sauvegarde se réjouit du succès de ses amis et y joint l'expression de sa reconnaissance pour l'aimable invitation à l'assemblée générale qui lui a permis de présenter ses actions pour la restauration des moulins ardéchois.

Le congrès 2019 de la Fédération Des Moulins de France s'est tenu en Ardèche du 2 au 5 mai et a connu une affluence record : plus de 130 personnes à l'assemblée générale et plus de cent inscrits pour les itinéraires de découverte des moulins et de la filière de la soie dans le département. Les participants venaient de 27 départements, preuve s'il en fallait de l'attractivité de notre région et de son patrimoine. La TIMS (The International Molinological Society), était représentée par son secrétaire général venu de Hollande et toujours fidèle aux rendez-vous de la FDMF.

L'AMEC 07-26 (association moulins et canaux Ardèche-Drôme) accueillait la fédération nationale au centre de vacances de Lou Capitelle à Vogüé, face au village médiéval et aux vestiges de son moulin. Un site rêvé donc pour tous les passionnés de l'histoire des cours d'eau et de leurs aménagements hydrauliques.

Le congrès annuel de la FDMF comporte traditionnellement un voyage de découverte et un temps institutionnel avec l'Assemblée générale de la fédération.

L'assemblée générale de la Fédération

La FDMF fédère une centaine de fédérations, d'associations et des membres individuels. Certaines communes, comme celle du Cheylard en Ardèche, et des entreprises sont aussi adhérentes de la fédération. Cette année a été marquée par l'adhésion du Parc Naturel Régional du Queyras. L'Assemblée générale est l'occasion, une fois par an, de réunir leurs représentants et de rappeler les grands axes d'orientation de la fédération :

- *Promotion des moulins*, de leur impact culturel par l'organisation de manifestations telles les journées européennes des moulins et du patrimoine meulier sous le parrainage des ministères de la Culture et de l'Environnement et en partenariat avec le CILAC, l'association Molerix et France-Hydro-electricité. Une convention a été signée avec les archives départementales

de Charente-Maritime pour l'ouverture d'un fonds FDMF regroupant les archives de la fédération, des dépôts d'ouvrages sur les moulins appartenant aux membres de la fédération.

La fédération accompagne ses adhérents dans leurs projets : elle participe notamment au projet de reconstruction du moulin à vent Hubert de Rochefort imaginé et construit au début du XIX^e siècle pour le désensablement des cales de radoub de l'arsenal. Elle a



participé aux commémorations de la guerre de 1914-1918 organisées par l'association champenoise à la mémoire du meunier de Riceys dont la correspondance pendant la guerre a été retrouvée dans le grenier d'un moulin. Les appels à financements participatifs pour la restauration de moulins sont relayés par le site Internet de la fédération. Cette dernière participe à de nombreuses assemblées générales des associations ou fédérations adhérentes.

La fédération participe aussi à la promotion des moulins par le développement d'outils de communication avec un site Internet, la revue *Le Monde des moulins* et l'édition d'ouvrages spécialisés.

- Défense des moulins

C'est un volet important de l'activité de la fédération très sollicitée depuis la promulgation de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques de 2006. Après avoir travaillé avec les ministères de la culture et de l'environnement à la prise en compte de l'aspect patrimonial des aménagements hydrauliques lors des opérations de restauration de la continuité écologique, la fédération a participé au cours des derniers mois à un groupe de travail voué à la construction d'une politique apaisée au sein du Comité national de l'Eau. La fédération, comme l'Association des riverains de France, participera au bilan qui sera fait dans un an de l'application des mesures prises à l'issue de ce groupe de travail.

- Rencontre avec les acteurs locaux

L'assemblée générale a été l'occasion de rencontrer des élus et des présidents d'associations ayant œuvré en faveur des moulins. Le président du Conseil départemental était représenté par Laurence Allefresde. Pierre Court, président de la Société de Sauvegarde des Monuments anciens de l'Ardèche a présenté le travail fait depuis plusieurs années par l'association en faveur des moulins du département.

Le voyage

Le voyage avait lieu en autocar à partir de Vogüé du 3 au 5 mai et deux journées optionnelles étaient proposées aux participants le 2 mai et le 6 mai.

Deux rendez-vous étaient proposés le jeudi 2 mai, le premier à midi sur le site du *moulin de Saint-Martin d'Ardèche*, le second à 16 heures à la grotte Chauvet 2. Près d'une quarantaine de personnes n'avaient pas craint un départ très matinal pour se retrouver sur les berges de l'Ardèche et découvrir l'ancien moulin de Saint-Martin et sa magnifique roue malgré une traversée un peu délicate du canal pour ceux qui n'avaient pas apporté leurs bottes.

Devant la passion de ce public pour les mécanismes de son moulin, le propriétaire, M. Lutz, a même déménagé une partie des meubles de sa cuisine pour en permettre l'accès aux plus téméraires !

Le rendez-vous suivant était à la grotte Chauvet 2. Plus de 70 personnes s'étaient inscrites pour la visite de ce site labellisé par l'Unesco, avant de regagner Vogüé et le domaine de Lou Capitelle.

La journée du vendredi 3 mai était consacrée à la visite de deux moulins, le *moulin de Salavas* sur l'Ardèche et le *moulin de Rosières* sur la Beauce. L'impressionnant moulin de Salavas sur l'Ardèche a résisté au fil des siècles, par une construction en forme d'étrave face

au courant, aux crues de la rivière y compris celle de 1890 qui a dépassé les 17 mètres, ne laissant émerger que quelques mètres du bâtiment. Le moulin de Salavas était présenté par l'association des amis de Vallon qui a souligné le rôle défensif qu'il avait joué par le passé par un emplacement stratégique sur un passage à gué de la rivière. Mis en jeu par des roues horizontales, il a fonctionné jusqu'en 1911 tout en fournissant de l'électricité à plusieurs communes environnantes. Il a ensuite été transformé pour la seule production d'électricité. Le *moulin de Rosières*, présenté par sa propriétaire, M^{me} Champetier, occupe lui aussi un site exceptionnel : construit à proximité de l'église de Rosières, il bénéficie de passages exceptionnels pour traverser la Beauce, sur un ensemble de dalles de calcaire érodé par la rivière et aménagé pour permettre jadis l'accès de l'église et du cimetière aux habitants de la rive opposée. La présence dans la roche d'éléments grossiers siliceux l'a fait utiliser comme carrière de meules. Le moulin est un des derniers à avoir fonctionné en

Ardèche.

Les participants ont aussi découvert ce qui fut le premier jalon de la filière de la soie en Vivarais : un élevage de vers à soie en pleine activité sur leur lit de feuilles de murier à la magnanerie du château du Roure à Labastide de Virac.

La journée s'est terminée par l'assemblée générale qui s'est tenue dans une salle du centre de vacances à Vogüé.

La journée du samedi 4 mai a permis de découvrir deux moulins ruraux équipés au XIX^e siècle de mécanismes de fonte et présentés par leurs propriétaires : le *moulin de Raoul* sur le Sandron et le *moulin du Barry* à Albon d'Ardèche. La visite du musée d'Ardelaine s'est faite sur le thème de la mécanisation de l'industrie textile dans le cadre d'une filature de laine, tandis que le *moulinage de La Neuve* à Marcols permettait la découverte d'une nouvelle étape du travail de la soie qui a fait la richesse du département au XIX^e siècle en signant la disparition de nombreux moulins. Dans la soirée une conférence d'Yves Morel sur le thème du passage du meunier au moulinier était proposée aux participants qui furent nombreux à y assister.

Le dimanche 5 mai était consacré à la visite du *moulin de Mandy* à Pranles et à la découverte sous un vent glacé de la *carrière de meules de la Jaubernie* où les congressistes ont été accueillis et accompagnés, malgré les intempéries, par M. Jeanne, maire de Coux.

L'après-midi signait le retour à Vogüé. C'était l'heure du départ pour quelques-uns. Pour ceux qui, nombreux, avaient décidé de prolonger la découverte du département en s'inscrivant à la journée optionnelle du lundi, une visite de Vogüé guidée par l'association locale était au programme. Après la découverte des vestiges du moulin en cours de consolidation dans le lit de

l'Ardèche, la journée s'est prolongée par la montée dans la ville, vers la chapelle rénovée et la carrière aménagée par l'association.

La journée optionnelle du lundi réunissait encore un grand nombre de participants puisque près d'une soixantaine avait décidé de découvrir *les petits moulins domestiques de Laval d'Aurelle*. La visite de trois d'entre eux était au programme, celui de M. Delenne à l'Ubac et ceux de MM. Louche et Blanc au chef-lieu. Autant de sources d'émerveillement pour des passionnés de moulins qui ont aussi découvert la castanéiculture et l'apiculture, deux activités importantes pour ces hauts versants des Cévennes.

Dans l'après-midi, la visite du *musée de la filature à Langogne* a conclu le congrès et ses participants se sont donné rendez-vous pour celui de l'année 2020 en Picardie.

Colette VÉRON



Moulin du Barry à Albon d'Ardèche

Prochain rendez-vous

Jeu­di 1^{er} août : Annonay avec l'Amicale des Ardéchois à Paris.

RV à 10 h à la mairie avec M^{me} le maire. Tour de ville pour présenter réalisations et projets de revitalisation du centre ville. Déjeuner traiteur au château de Gourdan. Le programme détaillé, avec bulletin d'inscription sera envoyé en temps utile. .

Restauration aidée par la Sauvegarde : château de La Vernade, mairie de Chassiers

Sentinelle postée sur la hauteur, au nord de Largentière, Chassiers faisait partie, avec Vinezac, Tauriers et Montréal, de la ceinture défensive protégeant les mines d'argent activement exploitées au Moyen Âge par les évêques de Viviers qui bénéficiaient alors du droit de frapper monnaie. Ce droit fut perdu au début du XIV^e siècle, quand l'évêque dut reconnaître la suzeraineté du roi de France et rompre les liens anciens avec le Saint-Empire romain germanique.



Avant restauration

Chassiers n'en continua pas moins de prospérer, comme tout le pays de Largentière, ce qui explique la richesse de son patrimoine architectural. Ce bourg d'à peine plus d'un millier d'âmes possède en effet quatre monuments remarquables dont trois sont protégés au titre des Monuments historiques : une chapelle, une église et deux châteaux.

La chapelle romane du prieuré Saint-Benoît offre la particularité de posséder deux nefs juxtaposées presque contemporaines. L'église gothique Saint-Hilaire frappe par son allure défensive héritée de la période troublée de sa construction, la fin du XIV^e siècle, pendant la guerre de Cent Ans. Le château de La Motte, bâti aux XV^e et XVI^e siècles, est une fortification défendue par douves et tourelles.

Quant au château de La Vernade, son contemporain plus modeste, siège actuel de la mairie, il a fait récemment l'objet d'une intervention de la Sauvegarde. La charpente

de sa tour imposante ayant cédé, la toiture s'était partiellement effondrée. Il fallait d'urgence installer une



Restauration de la charpente de la tour

nouvelle charpente et refaire le toit de tuiles canal ; le devis se montait à 22 168 euros. Sollicitée par M^{me} Mouterde, maire de Chassiers, la Sauvegarde a immédiatement accordé une subvention de 3 000 euros



La toiture de la tour restaurée

sur ses fonds propres. Travaux effectués avec diligence et subvention versée, la tour est maintenant sécurisée et sa silhouette affermie participe pleinement au charme du village labellisé fort à propos « village de caractère ».

Pierre COURT

Crédits photographiques

- p. 1 : Jean-François Cuttier
- p. 2 : Alain Fambon
- p. 3 : Dominique de Brion
- p. 4 : Alain Fambon
- p. 10 : Patrick Suilhard
- p. 11 : Colette Véron
- p. 12 : Jean-François Cuttier

La Sauvegarde laisse aux auteurs la responsabilité de leurs propos

Patrimoine d'Ardèche

Société de Sauvegarde des monuments anciens de l'Ardèche

Siège Social :
Archives départementales de l'Ardèche
Place André Malraux - 07000 PRIVAS

Adresse postale :
18 place Louis Rioufol
07240 VERNOUX-EN-VIVARAIS

Directeur de la publication : Pierre COURT

Comité de rédaction :

M. Aymes - P. Bousquet - B. de Brion - D. de Brion - P. Court - J.-F. Cuttier - G. Delubac - A. Fambon - C. Hotoléan - B. Salgues - N. Viet-Depaule

Réalisation : C. Bousquet
Impression : Les Impressions Modernes
ZA Les Savines, 22 rue Marc Seguin,
07502 Guilhaud-Granges

ISSN : 2101-6771 Dépôt légal à parution

Patrimoine d'Ardèche bénéficie du soutien du Conseil départemental de l'Ardèche